

N/REF : 21/08/2024 15H00 C:000053 I:02539
V/REF : AC/B99268
V/Email reçu le Mercredi 21/08/2024 a 15H00

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. DEV
IMMEUBLE : LA DEVRIE - DEV
RUE DE LA DEVRIE
.
35450 VAL D'IZE

Rennes, le 06 Septembre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 24 DEVRIE - MME PHILIPPE 06 20 81 44 41
LOGEMENT N° 008815, PORTE N°24, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2
MOTIF : FUIITE RADIATEUR CUISINE AU NIVEAU D'UN ECROU
Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 26/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
FUIITE SUR TE DE REGLAGE RADIATEUR
COUPURE EAU CHAUFFAGE
VIDANGE DE L'INSTALLATION
DEPOSE TE DE REGLAGE
FOURNITURE ET POSE D'UN TE DE REGLAGE 3/8
REMISE EN EAU CIRCUIT CHAUFFAGE
PURGE
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT BONNE ETANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 26/08/24 a 14H02 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS127-F.P	té de réglage	1	41,02
				41,02
		TOTAL H.T.		41,02
		T.V.A. a 10,00%		4,10
		TOTAL T.T.C.En EURO		45,12

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.